

BULLETIN D'INFORMATIONS N° 15

Le Mot du Maire

Nous voilà à l'heure du bilan de l'année 2010 au cours de laquelle nous avons eu plusieurs occasions de nous rencontrer.

L'année 2010 vient de se terminer. Elle laissera pour certains d'heureux souvenirs : une naissance, une rencontre, un serment, un voyage... Alors que pour d'autres, elle marquera une page à tourner : accident, maladie, séparation, deuil... En ces périodes de fêtes beaucoup d'entre nous avons partagé des moments importants et privilégiés en famille ou entre amis.

Mais avons nous eu une pensée pour celui ou celle qui, près de nous, s'est retrouvé seul ? A l'aube de cette nouvelle année, le conseil municipal et moi-même vous présentons nos vœux les plus sincères de bonne santé et d'épanouissement personnel, pour vous-mêmes, votre famille et vos proches.

APERITIF DU NOUVEL AN

***Nous vous invitons à vous retrouver tous à la Mairie
Le Dimanche 16 janvier 2010 à 11 Heures 30***

I - RENOVATIONS ET EMBELLISSEMENT REALISES

A - Le chemin de la Fontaine des Sibros

Le circuit des fontaines qui compte aujourd'hui 5 fontaines, deux puits et une « piale » devait être complété par la « Fontaine des Sibros ». C'est fait. Francis a achevé l'ouverture du chemin qui y conduit depuis le hameau des Sibros jusqu'au cimetière en suivant parallèlement la départementale. C'est un chemin magnifique, très ombragé, qui longe le petit ruisseau des Sibros où l'on peut remarquer, entre autres, des merisiers majestueux et des scolopendres (variété de fougères assez rares dans notre village.)

B - Embellissement village

- Le Conseil Général a octroyé à la commune une subvention pour réaliser des travaux d'embellissement. Cette aide vient de permettre de réaliser un parvis à l'église. L'entreprise d'insertion AAPRE (Foix) a été retenue pour les travaux. Cette opération « Embellissement Village » initiée en 2002, a permis de revaloriser plusieurs sites de Roumengoux, notamment le hameau des Sèniés (abords de la voie communale), le circuit des Fontaines, les abords de l'église (mur de soutènement, restauration de l'escalier, etc...) .

- Les travaux propres à la Halte Jacquaire ont fortement progressé pendant l'année 2010. Le bâtiment a été entièrement rénové. Il apparaît aujourd'hui avec une toiture neuve et des murs en pierres apparentes, en parfaite harmonie avec les bâtiments du voisinage. A l'intérieur les murs ont été redoublés, l'emplacement pour recevoir les éléments de cuisine est terminé.

Il est prévu pour 2011 de poursuivre les travaux relatifs à une extension dans laquelle se situeront les sanitaires et 2 chambres à coucher permettant de recevoir 6 personnes environ.

- L'Esplanade

En face de ce bâtiment un espace a été aménagé pour recevoir une esplanade. Un mur de soutènement important, en pierres apparentes a été réalisé. Sur le terrain nous avons mis en place un arrosage intégré.

En 2011 sont prévues des plantations d'arbres et l'installation de tables.

II - PLU

Sont actuellement à l'étude les travaux qui permettront d'équiper la zone dite de « Fagot » afin de la rendre propre à la construction. Leur réalisation est prévue dans le courant de l'année 2011

III - ACHAT DE MATERIEL

Pendant l'année 2010, la commune n'a pas acheté de matériel. Les achats nécessaires avaient été effectués les années précédentes. Une réparation importante a été effectuée sur le tracteur communal.

Ce tracteur est suffisant pour les besoins de la commune. Il nous sert entre autre à entretenir la voirie communale ; toutefois la Communauté des Communes de Mirepoix étudie la possibilité de prendre dans ses compétences la voirie des communes, ceci aura pour effet de nous dispenser d'entretenir les voies retenues dans cette opération.

IV - LOTISSEMENT

A ce jour deux maisons sont terminées et habitées dans ce lotissement. Une troisième est en cours de construction, et un permis de construire vient d'être accordé pour une quatrième.

Il reste encore deux terrains à vendre. De nouveaux panneaux vont être placés en bordure de la route de Moulin Neuf pour informer les acquéreurs éventuels.

La surface de ces terrains est respectivement de 1494 m² et 1675 m², le prix est de 25 € le m² Hors taxe (30 € le m² TTC).

V - LE TRI SELECTIF

Depuis déjà plusieurs années nous procédons au tri sélectif de nos déchets.

Pourquoi ? En premier lieu parce que cela revient moins cher de séparer les ordures ménagères des déchets recyclables, pour ensuite les détruire ; par ailleurs certains produits auront une « 2^e vie » : le verre est recyclable à l'infini, le plastique peut servir à fabriquer du PVC, l'aluminium se retrouve dans la construction des vérandas, etc...

Malgré les multiples informations communiquées par La Communauté des Communes, la Commune et tous les partenaires qui traitent les ordures, on constate quelques négligences. Les conséquences en sont bien sûr financières, mais aussi environnementales (qui n'a pas été choqué à la vue de sacs poubelles éventrés en bordure de route ?).

Nous avons donc trouvé utile de vous rappeler les règles suivantes :

- **Sacs jaunes** : on sait sélectionner bouteilles en plastique, boîtes métalliques et emballages carton (démontés et pliés, merci), on peut aussi maintenant y ajouter les sacs en plastique des supermarchés.

Rappelons-nous les faux amis *A EVITER* dans ces sacs : *POTS DE YAOURT, TISSUS, PAPIERS ET BARQUETTES EN PLASTIQUE OU POLYSTYRÈNE* sont à jeter dans les sacs poubelles ordinaires d'ordures ménagères.

AUCUN JOUET EN PLASTIQUE OU TRANSAT, FAUTEUILS, ETC ne sont acceptés avec les ordures regroupées dans les sacs jaunes. Ils doivent faire l'objet d'un dépôt *PERSONNEL* à la déchetterie et *NE PAS ETRE DEPOSES PRES DES CONTAINERS. LES POTS DE FLEURS EN TERRE CASSES, OU POTS en PLASTIQUE POUR PLANTATIONS NE SONT PAS ACCEPTÉS AU RAMASSAGE*, il faut les amener à la déchetterie (c'est gratuit).

- **Containers** : on y jette tout ce qui ne rentre pas dans les sacs jaunes, dûment enfermé *DANS UN SAC POUBELLE*, sauf les jouets...etc, cités plus haut. *PAS de petit ELECTROMENAGER* ou autres objets métalliques dans les sacs poubelles : ils cassent les mâchoires de la benne. *PAS de DECHETS VERT* non plus.

- Séparer le verre et le papier dans les grands containers réservés à cet usage (au cimetière).

- **Déchetterie** : Tout ce qui ne rentre pas dans containers et sacs jaunes doit y être amené. Les gros encombrants (matelas, etc...) peuvent être gratuitement enlevés à domicile (tel 05 61 68 13 02.)

- **VÊTEMENTS, CHAUSSURES** : Dans le cas où vous voulez vous en séparer ou d'autres objets qui pourraient faire des heureux, merci de les déposer dans les containers prévus à cet effet (2 à l'entrée à gauche du parking de Super U, 2 à la déchetterie), sinon ils rejoindront automatiquement les ordures ménagères.

Tout manquement à ce tri entraîne une surcharge de travail qui sera répercutée sur les taxes d'enlèvement de vos ordures.

VI - QUELQUES CHIFFRES

A la date du 31/12/2010 notre trésorerie s'élevait à : 64.000 €

Chiffres Clés	En milliers d'Euros
Total produits de fonctionnement	87
Total charges de fonctionnement	78
Report année précédente (recette)	87
RESULTAT COMPTABLE	96

Opérations d'Investissement

En milliers d'Euros

Total des ressources d'investissement

6

Total des Emplois

42

Le capital restant dû de l'emprunt souscrit en 2004 par la commune est de : 61.000 €

La capacité d'autofinancement (CAF) de la commune est suffisante pour faire face aux remboursements de cet emprunt sans augmenter les impôts communaux.

LA FISCALITE

TAUX	Commune Roumengoux	Taux moyens National	Taux moyens Département
Taxe d'habitation	2,81 %	14,97 %	11,18 %
Taxe Foncière	4,28 %	19,32 %	19,62 %

VII- SITE INTERNET

Comme de nombreuses communes, Roumengoux, a décidé de communiquer à l'aide d'un site internet. Vous trouverez sur ce site diverses informations communales mais aussi d'ordre pratique (exemple : les documents nécessaires pour demander une pièce d'identité), ainsi que la présentation des diverses animations et moments importants qui se produisent dans notre commune.

Ce site « interactif » vous permettra aussi de vous mettre en rapport rapidement avec les services de la commune et de poser toutes les questions qui vous sembleront nécessaires.

Le nom de ce site et le conseiller municipal référent vous sera communiqué dès que le travail sera terminé par le bureau d'étude chargé de cette opération.

VIII - ANIMATIONS

a) - Le Feu de la Saint Jean a cette année encore connu un franc succès.

En effet plus de 100 personnes se sont réunies autour du feu pour célébrer cette fête. Un repas a été pris en commun, et à la fin de la soirée certains (aines) chanteurs (euses) nous ont fait profiter de leur talent.

b) - Les Marionnettes : Comme chaque année au mois d'août un nouveau spectacle sur l'esplanade belvédère a fait briller les yeux des enfants et des plus « grands ».

c) - Roumeng'art

De nombreuses manifestations animées par cette association nous ont encore fortement intéressés. Un vide jardin enrichissant grâce à la présence de conférenciers, des expositions de tableaux au niveau artistique toujours aussi élevé, des conférences qui ont permis de nous initier à l'astronomie, à la découverte des planètes et de l'espace. Pour clore cette année d'animation, une passionnante exposition de photos sur l'Afghanistan et sur l'Inde nous a permis de nous évader.

Monsieur Cornu persiste à nous éblouir par la qualité de ses photos et nous a présenté à nouveau des portraits de gens de Roumengoux. Il a avoué ne pas avoir terminé, alors attendez vous à recevoir, un jour ou l'autre sa visite pour vous proposer de participer à cette opération qui marquera pour longtemps l'histoire de notre village.

d) - Patrimoine 21

Continue sa mission de réflexion sur le patrimoine communal. Les membres de cette association se tiennent à votre disposition pour vous apporter tous les renseignements concernant leur mission.

Par leur rôle actif dans notre commune, ces 2 associations méritent tout notre soutien. Pour les aider à fonctionner le Conseil municipal leur a accordé une aide financière.

Par ailleurs la grande salle de la Mairie est régulièrement prêtée à :

- Marie Line Rivière qui anime des cours de musique tous les mardis soirs
- A sa chorale
- Aux associations Atout Fruit et Ecorce
- A des stages de calligraphie

*Enfin, nous pensons à ceux qui nous ont quittés cette année et souhaitons
bienvenue aux nouvelles naissances de 2010*